DEMANDE DE CONGE

**POUR FORMATION SYNDICALE**

Nom : Prénom :

Grade et fonction (1)

Établissement

À Monsieur le Recteur

S/C de Monsieur/Madame le Proviseur

Ou M/MME Le Principal

Monsieur le Recteur,

Conformément aux dispositions prévues à l’article 34 (7°) de la loi 84-16 du 11 janvier 1984, modifié par la loi n° 91-715 du 26 juillet 1991, et à l'article 2 de la loi 82-997 du 23 novembre 1982, définissant l’attribution des congés pour formation syndicale, j’ai l’honneur de solliciter un congé pour le **6 DECEMBRE 2024 de 9h à 17h00** pour participer à un stage de formation syndicale.

Ce stage se déroulera **à AMIENS.**

Il est organisé par le Centre d’Histoire Sociale, de Recherches, de Formation et de Documentation de la F.E.N devenue UNSA Education (dont le CHSRFD est l’organisme habilité). Centre figurant sur la liste des centres dont les stages ou sessions ouvrent droit au congé pour la formation syndicale, arrêtée par le Ministre de la Fonction Publique, ainsi qu’il est prévu aux articles 1er, du décret 84-474 du 15 juin 1984, de l’arrêté du Ministre de la Fonction Publique du 2 février 1995 et de l’arrêté du Ministre de la Fonction Publique de la réforme de l’État et de la décentralisation du 11 décembre 1995.

A , le

Signature :

***Faire parvenir la demande par la voie hiérarchique***